Club de l'Audace

Le « général courage » au club de l'Audace



19 mai 2016

Le Général de corps d'armée, Bertrand Soubelet, était l'invité du club de l'Audace ce 19 mai. Lors de ce petit-déjeuner, auguel était également présent l'ancien ministre Gilles de Robien, le militaire a longuement exposé sa vision de la politique. Auteur du livre « Tout ce qu'il ne faut pas dire », sa liberté de parole lui a récemment valu d'être écarté de la gendarmerie.

on caractère entier au sein de « la grande muette » lui a valu le surnom de « Général courage ». Bertrand Soubelet, présenté par le fondateur du Club de l'Audace comme un « fervent défenseur de la défense nationale », était l'invité, le 19 mai, de ce « réseau d'influence » pour la présentation de son livre « Tout ce qu'il ne faut pas dire ». Thomas Legrain a ensuite retracé le parcours de Bertrand Soubelet. Le général a intégré Saint-Cyr en 1978, avant de rejoindre l'École d'application de l'artillerie à Draguignan. Il a ensuite gravi les galons : capitaine en 1986, chef d'escadron en 1993, lieutenant-colonel en 1997, il devient chef d'état-major en 2002 puis colonel l'année d'après. En 2008, il a été nommé commandant de la région Midi-Pyrénées.

« UN PSEUDO DEVOIR DE RÉSERVE » 1000000

Même si pour le directeur général de la gendarmerie nationale, le Général Denis Favier, « l'Outre-mer est l'un des plus grands commandements et aussi l'un des plus sensibles », Bertrand Soubelet, lui, n'y voit pas une promotion lorsqu'il y est muté à l'été 2014. Et pour cause, il était jusque-là troisième de la gendarmerie nationale (en tant que directeur des opérations et de l'emploi à la Direction générale)... Quelques mois plus tôt, le haut gradé avait exprimé son désaccord d'avec la politique pénale lors d'une audition à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission d'information relative à la lutte contre l'insécurité. Il avait notamment déclaré : importants numériquement, bénéficient d'un rendus publics. Regrettant qu'ils aient été repris traitement pénal qui leur permet de continuer à exercer leurs activités » ou encore : « Les gendarmes sont inquiets, car on prend plus réserve. En introduction de son ouvrage, il a soin des auteurs que des victimes ». Selon d'ailleurs précisé : « Désormais personne ne Les Républicains, cette position n'a pas plu peut m'opposer un pseudo devoir de réserve ». au gouvernement dont il serait devenu « la bête noire ». Le parti avait alors dénoncé une UN « ÉTAT PARTIAL » ET « TROP ÉLECTORALISTE » « opération limogeage ».



24 mars 2016. Très exactement un mois plus tard, le 24 avril, un décret publié au Journal Officiel annonce qu'il perd son poste de commandant de la gendarmerie de Guyane. Le général déclare alors à l'AFP : « Je ne peux m'empêcher de penser que la seule raison de cette nouvelle mise à l'écart est la publication du livre ».

Lors de la présentation de son livre devant le Club de l'Audace, Gilles de Robien a rappelé que, dans le cadre d'une commission d'information, la personne auditionnée peut « Les auteurs d'atteintes aux biens, les plus demander à ce que ses propos ne soient pas par l'Agence France Presse (AFP), le Général Soubelet n'a jamais évoqué son devoir de

Dans les locaux de SwissLife Banque Privé, Victime de « pressions », selon lui, pour qu'il partenaire du club, le Général Soubelet quitte la gendarmerie, le général décide d'écrire s'est largement exprimé sur la politique en

« Tout ce qu'il ne faut pas dire ». Le livre sort le général et plus précisément sur la sécurité, qualifiant cette problématique d'« élément clé de notre démocratie ». Il a regretté qu'il y ait « chaque jour des problèmes » dans l'actualité et pris comme exemple une voiture de police incendiée la veille (le 18 mai). « Rapportée à la population on ne constate pas d'augmentation de l'insécurité, mais les délinquances d'appropriation et d'atteinte à la personne ont augmenté. Les violences aussi », a-t-il précisé, avant d'ajouter : « la délinquance organisée prend le pas sur la petite délinquance ». Bertrand Soubelet a ensuite fustigé la politisation de ces enjeux qui « n'encourage pas la sérénité ». Selon lui, les liens avec les partis politiques rendent « l'État partial », « trop électoraliste », alors qu'il doit « être ferme ». Lorsque Thomas Legrain lui demande s'il compte se lancer dans la politique, le « Général Courage » répond avec II une légère hésitation : « non ».

> Victor Bretonnier 2016-1787